

Administration communale de La Hulpe

Programme stratégique transversal

Législature communale 2024-2030

OS-01 Offrir des infrastructures et des services modernes qui garantissent la mobilité, la sécurité et la convivialité

OO-01 Améliorer la mobilité

PRO-1. Encourager et faciliter l'utilisation de véhicules électriques par le déploiement de bornes de recharges publiques.

PRO-2. Finaliser le pôle de mobilité multimodale de la gare de La Hulpe par un réaménagement des lieux incluant la construction de la nouvelle gare de bus et la venue du RER.

PRO-3. Intensifier la lutte contre les excès de vitesse.

- **Sensibilisation**
- **Radars préventifs**
- **Radars répressifs**

PRO-4. Mieux répartir le trafic en commanditant des analyses ponctuelles de mobilité.

PRO-5. Monitorer annuellement les plages horaires et les itinéraires des navettes TEC et des bus communaux gratuits pour mieux rencontrer les demandes des citoyens.

PRO-6. Poursuivre le développement et la sécurisation des infrastructures à destination des modes de déplacement doux et

des personnes à mobilité réduite (pistes cyclables, trottoirs, sentiers, signalisation adaptée, ...).

- **Aménagements cyclables**
- **Création et réfection des voiries**
- **Création et réfection des trottoirs**
- **Création et réfection des sentiers**

PRO-7. Soutenir les initiatives des véhicules à partager.

OO-02 Garantir la sécurité des citoyens et le bien vivre ensemble

PRO-1. Contribuer au développement d'une culture du risque en Wallonie et sur le territoire communal, conformément à l'Analyse Régionale des Risques.

PRO-2. Garantir un financement adéquat de nos services de sécurité.

- **ACS**
- **Zone de Police**
- **Zone de secours**

PRO-3. Lutter contre les incivilités et les troubles à la tranquillité publique par la sensibilisation, la prévention et la répression.

PRO-4. Poursuivre l'équipement des différents lieux publics avec des défibrillateurs.

PRO-5. Poursuivre le développement du réseau de caméras de surveillance dans le respect de la protection de la vie privée.

PRO-6. Stimuler la formation aux premiers secours.

PRO 7. Remettre en place un service de médiation

OO-03 Proposer des espaces publics conviviaux

PRO-1. Créer et rénover des aires de détente et de jeux au sein des quartiers ; les aménager en des espaces intergénérationnels

(espaces verts, inclusifs, ludiques pour les enfants et leurs (grands-)parents)).

- *Bois des Dames*
- *Champs des Mottes*
- *Lutins*
- *Parc Castaigne*
- *Place Camille Lemonnier*
- *Mobilier urbain*

PRO-2. Gérer et aménager des espaces verts.

- *Fleurissement de la Commune*
- *Végétalisation des quartiers*

PRO-3. Poursuivre le développement du Plan propreté.

- *Intensification des campagnes de propreté sur le territoire communal "Campagne propreté"*

PRO-4. Saisir les opportunités d'instaurer un parc à chien.

OS-02 Tendre vers un cadre de vie résilient, durable et à taille humaine

OO-04 Œuvrer pour un territoire résilient et favorable au développement de la biodiversité.

PRO-1. Intensifier la campagne relative au bien-être animal et la lutte contre les espèces invasives.

- *Intensification de la lutte contre les frelons asiatiques*
- *Offre de soins vétérinaires aux personnes précarisées*

PRO-2. Lutter contre les inondations.

- *Concrétisation des actions à réaliser*
- *Finalisation d'une étude hydrologique*

PRO-3. Lutter contre les îlots de chaleur.

- *Gestion raisonnée des abattages d'arbres*
- *Renaturation des espaces publics*

PRO-4. Protéger les espaces verts et champêtres en limitant ou en interdisant l'urbanisation dans les quartiers excentrés et dans les intérieurs d'îlot des zones urbanisables au plan de secteur.

PRO-5. Préserver et renforcer la biodiversité notamment par la constitution de réserves naturelles, le renforcement du maillage écologique ou la protection des trames verte et bleue.

- *Poursuite de l'assainissement du Grand Étang*
- *Préservation des cours d'eau*

PRO-6. Soutenir les associations environnementales et les inclure dans la prise de décisions relatives aux problématiques qui les concernent.

OO-05 Assurer une urbanisation durable et poursuivre les actions en matière de développement durable

PRO-1. Accroître les équipements et services de proximité.

PRO-2. Adapter notre politique de gestion des déchets pour qu'elle réponde au triple objectif de service à la population, de tri et de gestion du coût.

- *Projet Zéro déchet*
- *Coût vérité*

PRO-3. Encourager toutes les initiatives favorisant l'accès au logement pour tous les âges.

PRO-4. Intensifier les achats durables

- *Marché de produits d'entretien respectueux de l'environnement*

PRO-5. Poursuivre les dossiers de cession des voiries encore privées.

- *Avenue Bois d'Hennessy*
- *Avenue Bosquet*

OO-06 Réduire notre empreinte carbone de 55% par rapport à 2006.

PRO-1. Développer l'utilisation des énergies renouvelables et les communautés d'énergie.

PRO-2. Informer et former les élus locaux, les agents communaux et les citoyens quant aux enjeux climatiques et environnementaux.

- *Atelier 2 tonnes*

- *Fresque du Climat et du Numérique*

PRO-3. Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans la transition énergétique.

- *Audits gratuits des logements*
- *Primes communales*
- *Plateforme locale de rénovation*

PRO-4. Poursuivre la modernisation de l'éclairage public pour réduire son impact environnemental (en termes énergétiques et de pollution lumineuse).

PRO-5. Poursuivre la rénovation énergétique de notre patrimoine communal.

- *Rénovation de la toiture de l'école "Les Lutins" et pose de panneaux photovoltaïques*
- *Rénovation du bâtiment de l'Académie de musique*
- *Rénovation énergétique du bâtiment de l'Administration communale*
- *Rénovation énergétique du bâtiment du football*
- *Installation photovoltaïque au Centre sportif*

OO-07 Développer un cadre réglementaire strict et moderne

PRO-1. Actualiser le Guide communal d'urbanisme.

PRO-2. Finaliser la révision du Schéma de développement communal.

PRO-3. Lutter contre la pression immobilière et encadrer les grands projets pour qu'ils répondent aux besoins de la

population, au caractère vert et aéré, au cadre bâti et à la typologie villageoise de la commune.

OS-03 Promouvoir une vie associative dynamique, variée et initiatrice de liens entre les La Hulpois

OO-08 Soutenir les sports et les associations sportives

PRO-1. Dynamiser le Conseil des sports.

PRO-2. Déménager le Club de judo dans son nouveau dojo (projet "Poste").

PRO-3. Poursuivre le développement ambitieux des infrastructures sportives.

- *Rénovation des terrains de pétanques extérieurs*
- *Rénovation du revêtement du hall sportif*
- *Rénovation du terrain de rugby*
- *Rénovation du terrain synthétique du football*

PRO-4. Soutenir et mutualiser les moyens administratifs pour les associations et acteurs qui le souhaitent.

PRO-5. Soutenir les clubs sportifs.

OO-09 Stimuler le commerce, la culture et la vie associative

PRO-1. Accroître la capacité de stationnement rue des Combattants pour favoriser le commerce local (Projet "Poste").

PRO-2. Créer un nouvel espace polyvalent en annexe à l'Académie de musique.

PRO-3. Créer un verger public de pommiers et un jus de pommes la hulpois à l'école horticole.

PRO-4. Instaurer un agenda culturel partagé et dynamiser les complémentarités.

PRO-5. Renforcer l'identité culturelle et artistique de la commune.

- *Dynamisation de l'Espace Toots*
- *Renforcement du rayonnement de la bibliothèque Will*

- *T- Augmentation du temps de travail des bibliothécaires*
- *Soutien au rayonnement de nos artistes*
- *Soutien aux jeunes talents et aux initiatives culturelles*

PRO-6. Soutenir et dynamiser les initiatives de quartiers.

- *Soutien aux fêtes de quartier*

PRO-7. Soutenir le rayonnement de l'Académie.

- *Développement d'un projet PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique) avec les professeurs de l'Académie de musique dans les écoles*
- *Co-organisation du Festival des académies (AcaBw)*

PRO-8. Soutenir les associations présentes sur le territoire de la Commune et nos mouvements de jeunesse.

- *Locaux*
- *Matériel*
- *Communication*
- *Financement*

PRO-9. Soutenir les commerçants et les accompagner dans leurs démarches en réponse aux appels à projet des autorités publiques.

- *Schéma de Développement commercial*

PRO-10. Assurer le devoir de mémoire en collaboration avec les associations patriotiques.

OO-10 Développer des activités festives, le tourisme et le jumelage

PRO-1. Développer le concept "La Hulpe, Terre de sculpture".

PRO-2. Organiser les célébrations des 800 ans de l'église Saint Nicolas.

PRO-3. Organiser les célébrations pour les 800 ans de La Hulpe.

PRO-4. Organiser un ou plusieurs nouveaux jumelages.

PRO-5. Renforcer l'attractivité touristique de la Commune.

OS-04 Être une commune au service des familles à chaque étape de leur vie

OO-11 Améliorer l'accueil de la petite enfance

PRO-1. Adapter les critères d'accessibilités aux crèches communales pour augmenter l'offre aux habitants de La Hulpe.

PRO-2. Augmenter l'offre de formation et d'animation par des tiers dans nos crèches.

- *Réalisation de l'état des lieux des offres en animations pour enfants de 0 à 2,5 ans, en dehors de l'ONE*

PRO-3. Créer 14 places d'accueil supplémentaires dans nos crèches.

- *Transformation du co-accueil en crèche*

PRO-4. Poursuivre la rénovation de nos infrastructures.

PRO-5. Soutenir les initiatives privées permettant l'accueil des nouveau-nés.

PRO-6. Étendre le projet d'alimentation saine, locale et de saison à la crèche des "P'tits Coquins".

OO-12 Moderniser le cadre de l'enseignement communal

PRO-1. Moderniser et calibrer l'école "Les Colibris" selon ses besoins.

- *Adaptation du bâtiment aux besoins réels des élèves*
- *Aménagement des cours de récréation*
- *Suppression des classes containers*
- *Vérification des normes de sécurité et mise en conformité*
- *Mobilisation de tous les subsides disponibles et réponse systématiquement aux appels à projets pertinents afin d'optimiser le financement*
- *Installation de brise-soleils et de bâches d'ombrage pour limiter la surchauffe des classes et de la cour*

PRO-2. Moderniser et calibrer l'école "Les Lutins" selon ses besoins.

- *Adaptation des bâtiments au nombre d'élèves*
- *Rénovation de la toiture*
- *Intégration d'aménagements favorisant le développement durable*
- *Vérification des normes de sécurité et mise en conformité*
- *Réponse aux appels à projets pertinents et mobilisation de tous les subsides disponibles*

PRO-3. Poursuivre la sécurisation et l'embellissement des abords des écoles.

- *Habillage des cabines électriques par des fresques colorées*
- *Installation de totems crayons fluos pour signaler la présence de l'école*
- *Aménagement des passages piétons arc-en-ciel*
- *Installation ponctuelle de banderoles de prévention routière*
- *Réaménagement du parking de l'école "Les Lutins"*
- *Création d'un parking vélo sécurisé pour accueillir les parents en mobilité douce*

PRO-4. Travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs du secteur sur des thématiques liées au harcèlement scolaire, à la

prévention en matière d'usage des réseaux sociaux et aux troubles de l'apprentissage.

- *Poursuite des activités et événements coorganisés avec les services de police*
- *Poursuite des missions mises en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'école "Les Colibris" et développement du projet à l'école "Les Lutins"*
- *Proposition d'animations pédagogiques dans les crèches de la commune, tout réseau confondu*
- *Réponse aux appels à projet liés à la santé mentale des élèves*
- *Soutien aux directions des écoles dans leurs contrats d'objectifs et dans les projets d'école*

OO-13 Maintenir une offre extrascolaire de qualité.

PRO-1. Poursuivre l'objectif d'inclusion dans l'offre aux familles.

PRO-2. Soutenir les familles via une offre variée des activités accueil temps libre.

- *Maintien de la communication via la newsletter*
- *Animation de l'offre par un événement annuel fédérateur*

PRO-3. Renouveler la CCA

PRO-4. Élaborer le programme CLE 2025-2030

OO-14 Inclure les jeunes dans la vie communale

PRO-1. Dynamiser le fonctionnement du Conseil Consultatif Communal de la Jeunesse.

- *Mise en place d'une ludothèque au sein de la bibliothèque Will*

PRO-2. Encourager le développement de cellules commerciales de loisirs à destination de la jeunesse.

OO-15 Poursuivre l'inclusion des aînés dans la vie communale

PRO-1. Encourager le développement et l'extension des structures d'accueil des aînés nécessitant des soins.

PRO-2. Favoriser et développer les initiatives permettant le maintien à domicile.

PRO-3. Maintenir le fonctionnement privilégié du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

PRO-4. Réaliser une enquête pour mieux identifier les profils et les besoins de nos aînés.

OS-05 Poursuivre une politique d'inclusivité, de solidarité et d'égalité des chances au service de la cohésion sociale

OO-16 Développer l'offre de logements publics et l'accès au logement

PRO-1. Encourager le développement des nouvelles formes d'habitat.

PRO-2. Soutenir l'acquisition du terrain sis rue de la Grotte et y construire des logements publics en étroite collaboration avec le CPAS.

PRO-3. Soutenir la rénovation des 12 maisonnettes sociales menée par le CPAS.

PRO-4. Mettre en œuvre le "projet Poste" qui favorise l'accessibilité au logement.

PRO-5. Poursuivre les initiatives incitant les investisseurs privés à réaliser des logements accessibles pour tous.

OO-17 Poursuivre les initiatives et les actions sociales et solidaires

PRO-1. Accroître significativement la collaboration Commune/CPAS sur la gestion des thématiques sociales et les synergies.

- *Mise à place d'une étude sur la création d'un pôle social unique et en tirer les conclusions*

PRO-2. Initier et coordonner le réseau des professionnels du social sur le territoire.

- *Complémentarité et synergie*

- *Observatoire des problématiques sociales*

PRO-3. Lutter contre la fracture numérique.

- *Développement d'une aide numérique individualisée, à domicile si nécessaire*
- *Formations collectives*
- *Maintien de mise à disposition d'un espace digital*

PRO-4. Maintenir un service d'aide et d'orientation psycho-sociale aux familles en difficulté.

- *Accompagnement du citoyen dans ses démarches administratives et ses droits sociaux*
- *Poursuite de la permanence sociale*

PRO-5. Multiplier les initiatives et activités pour lutter contre l'isolement et favoriser la cohésion sociale

- *Actions dans les quartiers*
- *Actions liées à la santé mentale*
- *Café Papote*
- *Rencontres culinaires*
- *Repair Café*

PRO-6. Poursuivre de manière concrète les objectifs de développement durable de l'ONU.

PRO-7. Poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement de lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement pour toute tranche d'âge.

PRO-8. Poursuivre les actions en faveur des rapports équitables Nord-Sud.

- *Soutien de la campagne en faveur du commerce équitable*

PRO-9. Réaliser un "guide" présentant les services et intervenants locaux dans le domaine de l'aide sociale.

PRO-10. Viser le label Handicity.

- *Accessibilité des espaces publics*
- *Inclusion dans les loisirs, les festivités et l'enseignement*

PRO-11. Établir une charte avec les commerçants pour les PMR (enseigne, éléments sur le trottoir).

OO-18 Poursuivre et développer les actions en faveur de la participation citoyenne

PRO-1. Développer les actions d'information et de concertation en lien avec la gestion publique et le bien commun.

- *Mise en place d'une application permettant de créer du lien et de diffuser l'information ciblée*
- *Smartcity*
- *Visites commentées (gestion des déchets, Union européenne, ...)*

PRO-2. Poursuivre l'organisation, sur site, des réunions de quartier.

PRO-3. Poursuivre les réunions et les consultations publiques sur les thématiques liées au cadre de vie.

PRO-4. Élargir l'interpellation citoyenne au Conseil communal.

OS-06 Maintenir une gestion saine, rigoureuse et

optimisée de l'administration, des finances et du patrimoine

OO-19 Garantir aux citoyens des services communaux de qualité et de proximité

PRO-1. Concevoir un projet d'accueil des nouveaux habitants.

PRO-2. Développer l'utilisation d'iA.Delib et de l'intelligence artificielle.

PRO-3. Maintenir la pression sur les opérateurs téléphoniques pour retrouver un niveau de télécommunication optimal.

PRO-4. Mener une réflexion sur les heures d'ouverture de nos services.

PRO-5. Mettre en œuvre des actions pour lutter contre les cyberattaques.

PRO-6. Poursuivre et développer l'utilisation d'outils numériques et d'applications d'aide à la gestion.

PRO-7. Recourir aux nouvelles technologies pour automatiser le traitement de certaines tâches internes ou administrative et

dégager du temps pour le service aux citoyens et à la personne (digitalisation, IA, applications, ...).

PRO-8. Travailler notre communication pour la rendre plus efficiente.

PRO-9. Mettre en place le projet Tax On Pylon III

PRO-10. Favoriser l'inter- et la supracommunalité

OO-20 Poursuivre l'actualisation de la politique de gestion des ressources du personnel

PRO-1. Mettre en place des outils pour la gestion de projets

PRO-2. Mettre en place un plan de formation du personnel

PRO-3. Organiser des Team Building Commune et Team Building conjoints avec les autres institutions publiques.

PRO-4. Poursuivre la mise à jour du PLANU

PRO-5. Poursuivre la mise en place de l'organigramme pour un fonctionnement toujours plus efficient de notre administration

- *Actualisation des profils de fonction des agents*
- *Mise à jour des statuts administratifs et pécuniaires*
- *Mise à jour du cadre*

OO-21 Poursuivre la mise à jour en matière de SIPP (Service Interne de Prévention et de Protection au travail)

PRO-1. Prévention

PRO-2. Sécurité

OO-22 Valoriser le patrimoine communal et le cimetière

PRO-1. Conclure un partenariat public/privé pour rénover la Maison du Garde.

PRO-2. Valoriser et publier la liste du "petit patrimoine" la hulpois.

PRO-3. Finaliser la liste des sépultures d'importance historique locale.

PRO-4. Poursuivre les efforts réalisés pour un cimetière plus "nature".

PRO-5. Vérifier et actualiser l'état et la validité des concessions.

OO-23 Maintenir des finances saines et une fiscalité basse

PRO-1. Maintenir La Hulpe parmi les communes les moins taxées de Wallonie.

PRO-2. Maitriser l'endettement et le maintenir à un niveau bas.